

**PÉTITION ADRESSÉE À LA
CHAMBRE DES DÉPUTÉS,
TENDANTE À OBTENIR UNE
LOI CONTRE LE DUEL**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649321391

Pétition adressée à la chambre des députés, tendante à obtenir une loi contre le duel by M. F. Ponchon

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

M. F. PONCHON

**PÉTITION ADRESSÉE À LA
CHAMBRE DES DÉPUTÉS,
TENDANTE À OBTENIR UNE
LOI CONTRE LE DUEL**

11 12

PÉTITION

ADRESSÉE

A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS,

TENDANTE A OBTENIR UNE LOI

CONTRE LE DUEL,

PAR M. F. PONCHON.

Non occides. — S. MATTH., c. 5.

A LYON,

DE L'IMPRIM. DE DURAND, SUCC. DE BALLANCHE,

Hôtel de Malte, rue du Plat, n.º 15.

1823.

0912884-190
PÉTITION

ADRESSÉE

A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

MESSIEURS,

PAR quelle étrange destinée l'homme, ce roi de la création, cet être merveilleux dont le passage rapide sur cette terre a été signalé tant de fois par les découvertes les plus sublimes et les plus touchantes vertus; par quelle destinée, dis-je, l'homme ne peut-il offrir dans la longue suite des temps qu'embrasse son histoire, un seul peuple, un seul siècle, une seule génération qui n'ait nourri, sinon enfanté, au moins une erreur absurde ou monstrueuse?

Je ne chercherai point à démontrer ce fait par des exemples, l'érudition n'est que fastidieuse, son usage que du pédantisme, lorsqu'il s'agit d'un point que personne n'ignore; et personne ignore-t-il les nombreux outrages faits à la

raison et à la nature, par le culte, les mœurs ou les lois des diverses nations de la terre, sans en excepter une seule ?

Heureux les peuples placés comme nous au centre de la civilisation, à une époque avancée dans la durée ! S'ils ne peuvent secouer pleinement le joug de la faiblesse humaine, et que des erreurs, par fois, troublent encore chez eux le jour pur de la vérité, instruits qu'ils sont par tous les antécédens de leur existence, ces erreurs du savoir et non de l'ignorance, du citoyen et non du barbare, du moins n'iront pas soulever contre eux l'indignation de la postérité.

Mais que vois-je ! au milieu de nos places publiques s'élève encore une idole infame qui réclame le sang des mortels ; vainement la religion, la morale, l'humanité en pleurs font entendre leurs voix suppliantes, la multitude insensée ferme l'oreille à leurs prières ou sourit de pitié ; l'honneur parle, l'honneur ! cette divinité souvent propice, trop souvent fatale, mais toujours adorée, prononce ses arrêts, et ces hommes du dix-neuvième siècle, si fiers de leurs lumières, si pleins d'eux-mêmes, si dédaigneux des antiques mœurs, tout-à-coup transformés en barbares, le glaive à la main

se précipitent aux pieds du nouveau Moloch ; là le Français égorge le Français, l'ami son ami, s'il n'est égorgé par lui ; et la foule d'applaudir, ou du moins de contempler froidement un spectacle aussi atroce.

L'ai-je bien observé ? ô siècle entaché d'une pareille infamie, quelle que soit ta superbe confiance en tes œuvres, et l'immense trace de gloire que tu penses laisser après ton cours ; je te prédis, moi, et j'en fais gloire aussi, car il est glorieux de détacher son nom d'un mal universel, si tu ne domptes enfin la barbare férocité des satellites du faux point d'honneur, ta célébrité un jour excitera plus de blâme que d'admiration. Oui, nos neveux se diront un jour avec étonnement : quel était donc ce siècle si vanté ? il se donne pour l'ennemi-né de toute erreur ; il prétend recomposer le sentiment même ; nul préjugé ne peut trouver grâce à ses yeux, et il incline religieusement son front devant le plus odieux de tous. Comme aux âges qu'il méprise, sous son empire, le sang d'un concitoyen, d'un ami, versé au sein de la paix, se change encore en un symbole d'honneur : cessez donc, cessez de l'offrir à nos respects. Ce dédain pour tout ce qui fut, cette ardeur régénératrice dont il a cru se faire un

titre à l'immortalité, partait plutôt de sa haine contre les vertus antiques, que de son amour pour les vérités nouvelles.

Je le sais, Messieurs, ce n'est point à une déclamation de rétheur, ce n'est point à la verve satyrique du poëte qu'il serait donné de vous émouvoir, mais à la raison calme du moraliste ; cependant il ne s'agit ici de rien de moins que d'un crime, que de l'un des plus grands crimes que l'homme puisse commettre ; et ce crime, tout odieux qu'il est, règne en vainqueur sur l'opinion. La première tâche de l'écrivain qui veut en traiter, ne doit-elle donc pas être de le peindre dans toute son horreur, soit pour desciller les yeux des infortunés qui le vénèrent, soit pour autoriser les justes châtimens à réclamer contre lui.

Disons-le donc sans ménagement, le duel est une absurdité criminelle et féroce ; proclamons-le donc avec d'autant plus de force aujourd'hui, qu'à nulle autre époque, cette vérité n'eût pu être aussi profitable.

Jamais en effet le préjugé du faux point d'honneur ne fut aussi dénué de prétextes, de motifs qu'il l'est de nos jours ; jamais il ne fut plus opposé aux intérêts véritables et aux mœurs d'un siècle, et jamais les sociétés n'eurent en leur pouvoir autant de moyens de le proscrire.

Mais pour ne tenir aucun compte des circonstances où nous vivons , que j'examinerai dans la suite de cet écrit , je le demande : quel est donc le charme si puissant qui enveloppe ce préjugé séducteur ?

Un homme confie au sort sa fortune , les chances qu'il a tentées se tournent contre lui , dans son désespoir il se donne la mort ; chaque jour le fait arrive , et chaque fois l'indulgence , l'amitié même , bien loin de prétendre jeter aucun éclat sur une fin aussi déplorable , s'efforce de la couvrir d'un voile mystérieux pour la dérober au mépris.

Qu'un autre , tourmenté d'une cruelle maladie , se précipite chez les morts , furieux de ne pouvoir plus jouir à son gré sur la terre des vivans , tant s'en faut encore que nulle gloire ne l'accompagne , qu'au contraire son souvenir est à jamais flétri.

Qu'un autre enfin , cédant à l'excès des sentimens les plus généreux , renonce à la vie dans sa douleur de ne posséder plus un enfant , une épouse , un ami , ou quelqu'autre idole de son cœur , hélas ! toujours sera-ce de la honte qui servira et qui doit servir de cortège à sa mémoire.

Or , sur quoi repose cette infamie , pour prix du plus grand sacrifice que l'homme puisse

faire ! La question est facile à résoudre , sur le principe de ce sacrifice , sur l'atroce égoïsme qui l'entraîne.

La patrie chérit avant tout ses enfans , car elle n'existe que par eux , c'est d'eux seuls que lui arrive son éclat et sa durée. Si dans ses besoins imminens , si pour sa défense , parfois , elle leur impose le devoir d'affronter les dangers , c'est par les plus grands honneurs que sa tendre sollicitude reconnaît leur dévouement , et le guerrier valeureux marche sans rival devant elle. Faut-il s'étonner après cela , que le lâche citoyen , qui volontairement l'abandonne pour ses propres intérêts , quel que soit d'ailleurs le genre de ces intérêts , n'en obtienne qu'un regard de mépris et d'indignation.

Mais l'homme ne se doit pas seulement à la patrie ; si la patrie le protège , elle ne l'a point créé ; Dieu , je dis Dieu sans périphrase , Messieurs , parce que vous n'êtes pas de ces penseurs prodigieux pour qui ce mot sublime et consolant n'est qu'un objet d'effroi ou de dégoût ; Dieu , dis-je , en lui donnant l'être par un mouvement libre de sa volonté , ne lui a point accordé le droit d'en disposer ; il s'est réservé toute son existence , il s'en est réservé le commencement , le milieu , la fin , et surtout